

NOTE SUR UNE HOLOTHURIE NOUVELLE DES CÔTES
DU SÉNÉGAL : *HEMIOEDEMA GOREENSIS* N. SP.

Par Gustave CHERBONNIER.

Au cours de mon étude sur les Holothuries des côtes de l'Union Sud-Africaine, j'ai été conduit à comparer certaines espèces à d'autres espèces provenant notamment des côtes ouest d'Afrique, et dont quelques-unes sont représentées dans les collections du Muséum. C'est ainsi que quatre échantillons des côtes du Sénégal se sont révélés appartenir à une espèce nouvelle pour la Science, que j'ai nommée *Hemioedema goreensis*.

Genre *Hemioedema* Hérouard, 1929.

***Hemioedema goreensis* n. sp.**

Gorée (Sénégal), M. Hupfer. 3 ex.

Sénégal, Mgr le Prince de Joinville, 1842. 1 ex.

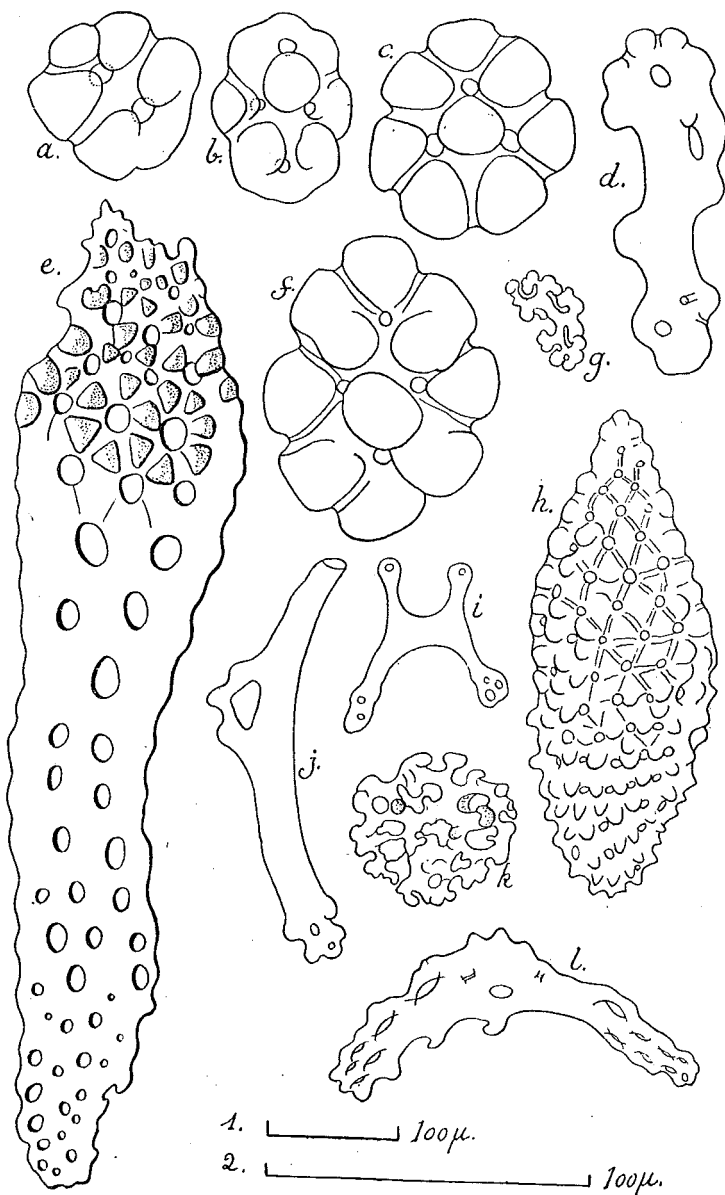
Les trois exemplaires de Gorée¹ mesurent respectivement 48 mm., 43 mm., 45 mm. de longueur, 25 mm., 23 mm., 21 mm. de largeur et 21 mm., 17 mm., 15 mm. de hauteur. Ils sont ovoïdes avec un trivium renflé; la bouche et l'anus sont subdorsaux et le bivium est nettement raccourci par rapport au trivium. Le tégument est épais, rigide, et cette espèce ressemble ainsi au *Plesiocolochirus spinosus* (Quoy et Gaimard), d'Australie.

L'exemplaire du Prince de Joinville (étiqueté *Pentacta Foraminosa* Val.² est tout aussi coriace mais plus allongé, plus aplati; le corps, qui mesure 44 mm. de long, 13 mm. dans la plus grande largeur et 10 mm. de hauteur, très large à la partie orale portant le panache tentaculaire bien étalé, s'amincit légèrement et d'une façon régulière jusqu'à l'anus.

Tégument brun foncé. Pieds rétractés, très larges, blanc jaunâtre, terminés par une grande ventouse tachetée de brun en son centre; ils sont répartis aussi bien sur les radius que sur les interradius; les radius ventraux et dorsaux sont cependant nettement visibles,

1. Holothuries provenant de la collection de la Faculté des Sciences de Lyon, offerte au Muséum en 1947.

2. Le nom de *Pentacta foraminosa* Valenciennes, jamais publié, figurant sur une dizaine de bœaux contenant des espèces très différentes, je n'ai pas cru devoir conserver ce nom à l'espèce décrite dans cette note.



Hemioedema goreensis n. sp.

FIG. 1. — e, h, l : éch. 1 ; a-d, f, g, i-k : éch. 2.

les pieds y étant plus nombreux; plus serrés, ne laissant pas apercevoir le tégument noirâtre et formant cinq bandes jaunâtres le long des radius. Pieds interradiaires dorsaux larges et assez dispersés; pieds interradiaires ventraux plus nombreux mais plus petits; ainsi, le bivium se distingue nettement du trivium, d'autant plus que la bouche et l'anus sont subdorsaux.

Tentacules noirâtres, très ramifiés, de même taille chez les trois exemplaires de Gorée, le quatrième ayant les deux tentacules ventromédians plus petits. Couronne calcaire (fig. 2, b) formée de dix pièces semblables, sans prolongements postérieurs; radiales triangulaires à sommet échancré, creusées en gouttière sur la moitié de leur longueur et chevauchant les interradiales par leur partie postérieure très renflée; interradiales larges, triangulaires et pointues.

Muscles longitudinaux fins, cordonnés, de couleur brune; muscles rétracteurs fins, cylindriques, s'attachant soit au tiers antérieur, soit à la moitié du corps.

Une vésicule de Poli; un canal hydrophore situé dans le mésentère dorsal.

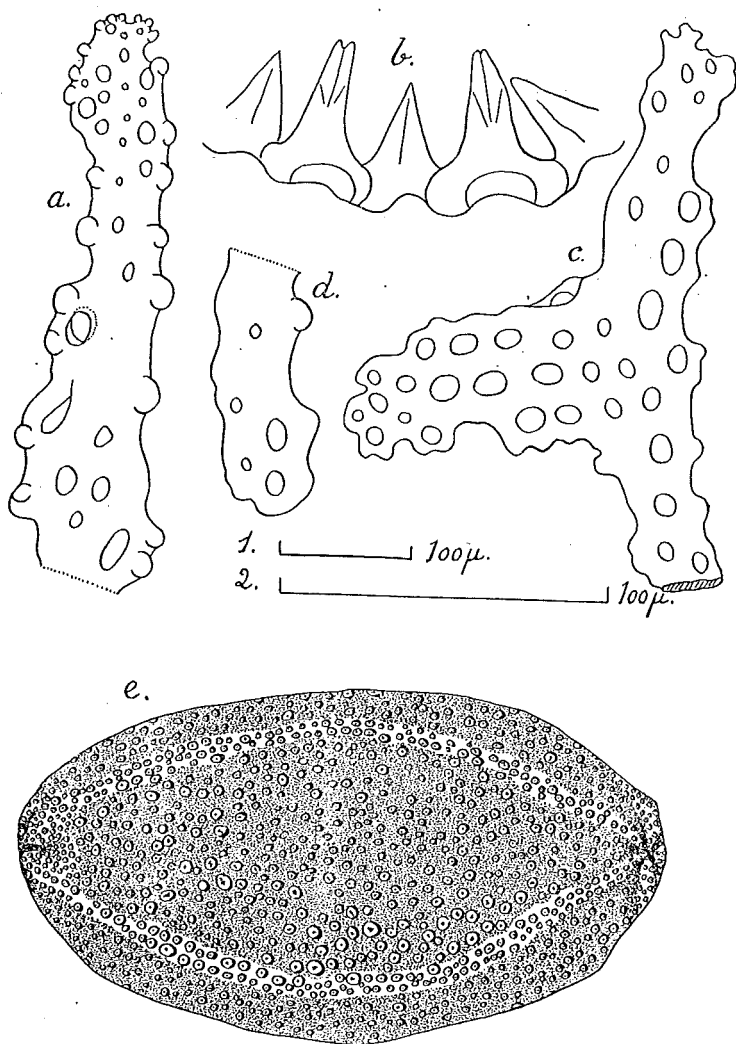
Gonades composées d'une grande quantité de longs tubes fins, simples, marron clair. Poumons blanchâtres, portant de très nombreuses et courtes ramifications, s'étendant jusqu'au milieu du corps. L'intestin, qui n'appelle aucune remarque particulière, débouche dans un petit cloaque. Pas de dents anales, mais de nombreuses grandes plaques péripociales.

Les spicules, très nombreux, se composent en majorité de « boutons » à deux trous et cinq-six nodosités périphériques (fig. 1, a); à trois trous et sept-huit nodosités périphériques et une centrale (fig. 1, c); à quatre trous avec des nodules moins marqués (fig. 1, b) ou plus grands avec huit nodules périphériques et un nodule central (fig. 1, f). Il y a aussi de nombreuses plaques très grandes, sublosangiques, épaisses, très noduleuses, ressemblant à celles de *Cucumaria Grubei* von Marenzeller, de la Méditerranée (fig. 1, h).

Les pieds ventraux ont leur ventouse soutenue par un disque calcaire réduit à quelques trabécules, disque qui fait souvent complètement défaut dans les pieds dorsaux. Les parois pédieuses sont renforcées par de rares bâtonnets (cinq à dix par pied) droits (fig. 1, d) ou incurvés (fig. 1, j).

La région anale est bourrée de spicules identiques à ceux du reste du tégument avec, en plus, et en grand nombre, de longs bâtonnets entièrement lisses ou noduleux par endroits, le plus souvent noduleux à une extrémité qui est épineuse (fig. 1, h).

Les tentacules possèdent de grands bâtonnets très incurvés, très épais (fig. 1, l), ayant souvent une longue et large apophyse centrale (fig. 2, c); des bâtonnets plus petits, noduleux (fig. 2, a, d); dans les ramifications, des spicules bien plus petits, droits ou incurvés,



Hemioedema goreensis n. sp.

FIG. 2. — c: éch. 1; a, d: éch. 2; b: $\times 5$; e: $\times 2,5$ environ, Holotype vu par le bivium.

ayant souvent la forme de la fig. 1, i. Il existe aussi des corpuscules crépus, allongés (fig. 1, g) ou circulaires et noduleux (fig. 1, k).

Rapports et différences.

Par son aspect extérieur, *H. goreensis* fait penser à *Plesiocolochirus spinosus* Quoy et Gaimard ; mais l'absence d'épines latérales, de valves orales, de dents anales, la forme de la couronne calcaire, notamment, éloignent nettement *H. goreensis* du genre *Plesiocolochirus*. Par contre, *goreensis* est voisine de *H. gruveli* Hérouard, originaire de Port-Etienne, et doit être rangée dans le genre *Hemioedema*, dont la diagnose modifiée¹ s'établit comme suit :

Diagnose modifiée du genre HEMIOEDEMA Hérouard, 1929.

Dendrochirotes à corps ovalaire, à face dorsale aplatie et raccourcie et à face ventrale renflée, hémisphérique, à téguments épais, orifice d'invagination du disque tentaculaire dorsal et anus margino-dorsal ; dix tentacules sensiblement égaux ; tubes pédieux également répartis sur toute la surface du corps, ou répartis sur toute la surface du corps mais plus nombreux sur les radius, qui sont nettement visibles ; anneau calcaire formé de dix dents triangulaires sans prolongements caudaux et sans coalescence des trois dents ventrales médianes ; corpuscules calcaires du type binaire sans apophyses dressées et sans tubercules nodaux chez certaines espèces ; corpuscules calcaires en forme de « boutons » ou de cônes de sapin chez d'autres espèces. Présence ou non de plaques calcaires périproctales spéciales.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.

BIBLIOGRAPHIE.

1929. — HÉROUARD (Edgard). Holothuries de la côte atlantique du Maroc et de Mauritanie. *Bull. Soc. Sci. Nat. Maroc*, t. IX, nos 1-6, pp. 45-48, pl. I, fig. 4 ; fig. texte 2 A-2 H.
1940. — PANNING (A.). Dendrochirote Holothurien von Dakar. *Vidensk. Medd. fra Dansk Naturh. Foren*, Bd. 104, Kobenhavn, pp. 169-178.
1946. — CHERBONNIER (G.). Sur une Holothurie de Quoy et Gaimard, type d'un nouveau genre : *Plesiocolochirus* n. g. *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e sér., t. XVIII, n^o 3, pp. 280-286, fig.

1. Les adjonctions sont indiquées en caractères italiques.